Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20261016-16102026_09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa, DURANT Morgane .

Absente : LE FAOU Laura

Monsieur Noa RIVOAL a été nommé secrétaire.

Convocation :
le 9 octobre 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 14

OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Délibération N°2026-057

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales « Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

- Monsieur Noa RIVOAL est nommé secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX,

MAIRIE DE LEUHAN (Finistère)